

**Commission économique pour l'Europe****Comité directeur des capacités
et des normes commerciales****Neuvième session**

Genève, 26 (après-midi)-28 juin 2024

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

Activités de renforcement des capacités et d'assistance technique**Rapport sur les activités de renforcement des capacités
et d'assistance technique*****Document soumis par le secrétariat***Résumé*

On trouvera dans le présent rapport une vue d'ensemble des activités de renforcement des capacités et d'assistance technique menées dans le cadre du programme de travail du sous-programme Commerce, ainsi qu'un aperçu des activités de collecte de fonds menées par la Division du commerce et de la coopération économique de la Commission économique pour l'Europe (CEE) en 2023-2024 et des activités prévues, notamment les nouvelles demandes d'assistance reçues depuis la huitième session du Comité directeur qui sont tributaires d'un financement extrabudgétaire.

Il y est tenu compte des recommandations issues de l'évaluation des sous-programmes 4 (Coopération et intégration économiques) et 6 (Commerce) réalisée en 2022 par le Bureau des services de contrôle interne de l'ONU.

* La version originale du présent document n'a pas été revue par les services d'édition de la CEE.



I. Introduction

1. Le sous-programme Commerce de la Commission économique pour l'Europe (CEE) a pour objet de favoriser les échanges et la coopération économique entre les États membres de la CEE et de faciliter l'intégration de ces derniers dans les chaînes de valeur mondiales et régionales, en s'appuyant sur les travaux de ses organes et groupes d'experts intergouvernementaux. Les activités normatives et de renforcement des capacités menées dans le cadre de ce sous-programme contribuent à garantir :

- Un cadre réglementaire prévisible, transparent et harmonisé favorable au commerce international et aux entreprises grâce au renforcement de la convergence des réglementations, à la promotion des normes internationales et à l'élaboration de pratiques exemplaires dans les domaines de la coopération en matière de réglementation, de l'évaluation de la conformité et de la surveillance des marchés ;
- Le commerce durable des produits agricoles, l'intégration dans les chaînes d'approvisionnement internationales et la réduction des pertes alimentaires grâce à l'élaboration de normes de qualité des produits agricoles et de meilleures pratiques internationales en la matière pouvant être mises en œuvre et utilisées par les autorités de réglementation et par le secteur privé ;
- Des processus simples, transparents et efficaces au service du commerce international au niveau mondial grâce à l'élaboration et à la mise à jour d'instruments de facilitation du commerce international tels que les normes mondiales et les meilleures pratiques destinées à faciliter le passage des transactions sur papier au commerce électronique, ainsi que l'harmonisation et la simplification des pratiques commerciales qui sous-tendent les activités d'importation et d'exportation.

2. En outre, la CEE réalise des analyses de politiques, dispense des conseils et mène des activités de renforcement des capacités dans le cadre du Groupe de travail sur le commerce, qui relève du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale (SPECA).

3. Les activités d'assistance technique et de renforcement des capacités visent à aider les États membres de la CEE à appliquer les normes, recommandations et guides des meilleures pratiques de la CEE se rapportant au commerce. Elles ont également pour objectif de favoriser l'élimination des obstacles réglementaires et procéduraux qui entravent le commerce, liés à l'insuffisance des capacités et aux différences en matière de procédures administratives, de règlements et de stratégies de normalisation. Ces activités contribuent en outre à la question transversale de l'économie circulaire (soixante-neuvième session de la Commission) et des transformations numérique et verte (soixante-dixième session de la Commission). Elles sont axées sur la demande et menées en étroite collaboration avec les partenaires de développement.

4. Si certaines réunions intergouvernementales et l'élaboration de bonnes pratiques sont financées par le budget ordinaire de l'ONU, la plupart des analyses de politiques concernant un pays ou une question en particulier, et l'appui ultérieur au renforcement des capacités, dépendent des fonds extrabudgétaires disponibles. C'est notamment le cas des travaux menés dans le cadre des études sur les obstacles réglementaires et procéduraux au commerce (études ORPC), réalisées depuis 2012 pour plusieurs pays, notamment l'Albanie, l'Arménie, le Bélarus, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan, la République de Moldova, la Serbie et le Tadjikistan (ECE/CTCS/2023/5).

5. Dans de nombreux cas, les études ORPC ont facilité les réformes économiques et commerciales menées dans le cadre du processus d'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). De plus, les études ORPC sont parfois axées sur un thème ou un secteur particulier (par exemple, l'appui au relèvement après la pandémie de COVID-19 ou la réduction des déchets et pertes alimentaires). Au cours de la période 2023-2024, le secrétariat a réalisé trois études axées sur certains secteurs d'activité, pour l'Arménie (produits de la pêche) (ECE/CTCS/2024/3), le Kazakhstan (huile végétale) (ECE/CTCS/2024/4) et le Kirghizistan (abricots séchés et pruneaux) (ECE/CTCS/2024/5) (voir le point 7 de l'ordre du jour provisoire).

6. Depuis quelques années, les États membres de la CEE sont de plus en plus demandeurs d'analyses des politiques et d'activités de renforcement des capacités dans le domaine du commerce, notamment sous forme d'études ORPC traditionnelles complètes portant sur des mesures non tarifaires et des obstacles réglementaires ainsi que d'analyses sectorielles particulières. En outre, on a constaté une augmentation du nombre de demandes d'États membres concernant des questions transversales émergentes, notamment l'économie circulaire (soixante-neuvième session de la Commission) et les transformations numériques (soixante-dixième session) (voir le tableau ci-dessous). Afin de répondre à ces besoins croissants en matière de renforcement des capacités, le Comité directeur, à sa huitième session, a adopté deux documents concernant l'intégration des considérations liées à l'économie circulaire et à l'économie numérique dans les études ORPC (ECE/CTCS/2023/6 et ECE/CTCS/2023/7) et a demandé au secrétariat de favoriser la mise en application et l'utilisation de ces approches au moyen d'études réalisées en fonction de la demande. Il a également invité les donateurs et les partenaires de développement à envisager de fournir des fonds afin qu'il soit possible de proposer aux pays des analyses de politiques dictées par la demande et des services de conseil afin de renforcer leurs capacités en la matière.

7. En plus des études ORPC qu'il a réalisées, le secrétariat a prêté son appui aux activités de renforcement des capacités menées pour donner suite aux recommandations orientées vers l'action formulées dans le cadre de ces études. Dans bien des cas, ces activités ont été menées conjointement avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)¹. La demande d'activités liées à la mise en pratique de recommandations témoigne du succès des travaux antérieurs de la CEE et de leurs effets positifs sur l'intégration des États membres dans les chaînes de valeur mondiales et régionales. Les activités menées depuis la dernière session sont récapitulées dans le tableau ci-après.

8. Les mesures prises pour répondre à la demande croissante d'activités de renforcement des capacités dépendent des ressources extrabudgétaires disponibles. Le secrétariat est certes parvenu à réunir des fonds extrabudgétaires par le passé, mais il en faudra davantage pour satisfaire la demande en temps voulu et de manière efficace. On trouvera en annexe au présent document un résumé actualisé des activités de collecte de fonds récemment menées pour répondre aux besoins en matière de financement. Les délégations représentées au Comité directeur sont invitées à envisager de faire des annonces de contribution et à utiliser les instruments de mobilisation de ressources dont la CEE dispose.

¹ Rapport du Comité directeur sur les travaux de sa septième session, disponible à l'adresse suivante : https://unece.org/sites/default/files/2024-02/ECE_CTCS_2022_2F.pdf.

Activités de renforcement des capacités et d'assistance technique menées depuis la dernière session du Comité directeur

<i>Financement du projet (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)</i>	<i>Pays bénéficiaires</i>	<i>Principales activités (juin 2023-mars 2024)</i>
<i>Budget ordinaire et programme ordinaire de coopération technique</i>		
Budget ordinaire de la CEE (chap. 20)	États membres de la CEE	Dans le cadre du budget ordinaire de la CEE, la Division du commerce et de la coopération économique de la CEE a organisé les activités suivantes au cours de la période considérée : 1) table ronde sur les systèmes alimentaires durables – transition numérique et réduction des pertes et du gaspillage de denrées alimentaires (14 novembre 2023, Genève et en ligne) ² ; 2) Réunion des rapporteurs sur les plants de pommes de terre, comprenant des visites sur le terrain et des visites de laboratoire (10-12 octobre 2023, Brest (France)) ³ ; 3) séminaire sur la production de viande et l'élevage durables (29 août 2023, en ligne) ⁴ .
Budget ordinaire de la CEE (chap. 23, Programme ordinaire de coopération technique)	République de Moldova	Une analyse des lacunes (ECE/CTCS/2023/4, ECE/TRADE/477) a été réalisée, puis présentée officiellement le 14 décembre 2023 à Chisinau, conformément à la demande du Gouvernement de la République de Moldova qui, à la septième session du Comité directeur, avait exprimé le souhait de recevoir une assistance technique sur la facilitation des transports, soulignant notamment la nécessité de créer un guichet unique dans le contexte de l'application de l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) de l'OMC.
	Turkménistan	À la demande du Gouvernement du Turkménistan, le 14 juin 2023, le secrétariat a organisé une formation sur les obstacles réglementaires et procéduraux au commerce dans le cadre du processus d'adhésion à l'OMC, en coopération avec le Gouvernement et avec l'appui du Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies ⁵ .

² Pour de plus amples informations, voir : <https://unece.org/trade/events/roundtable-sustainable-food-systems-digitalization-and-food-loss-and-waste-reduction>.

³ Pour de plus amples informations, voir : <https://unece.org/info/events/event/383555>.

⁴ Pour de plus amples informations, voir : <https://unece.org/info/events/event/372208>.

⁵ Pour de plus amples informations, voir : <https://unece.org/sustainable-development/news/unece-trains-turkmenistans-government-officials-regulatory-and>.

Kazakhstan

À la demande du Gouvernement du Kazakhstan, le 8 juin 2023, le secrétariat a organisé une table ronde avec l'appui du Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies au Kazakhstan et du QazTrade Center for Trade Policy Development en vue d'apporter un appui au renforcement de la compétitivité des exportations du Kazakhstan⁶. Cette manifestation a été organisée parallèlement au Forum international d'Astana, dans le cadre duquel le secrétariat avait organisé une manifestation parallèle de haut niveau intitulée « Unlocking the buckle of sustainable trade: the role of digitalization » (Le rôle de la transition numérique au service d'un commerce durable).

Compte de l'ONU pour le développement (budget ordinaire, chap. 35)

Projet intitulé « Blockchains for facilitating trade and enhancing competitiveness » (Les chaînes de blocs comme moyen de faciliter les échanges et d'accroître la compétitivité), financé par la quatorzième tranche du Compte de l'ONU pour le développement (2023-2025).

Ouzbékistan

Ce projet est exécuté conjointement par les cinq commissions régionales de l'ONU et la CNUCED. Il vise à renforcer les capacités nationales en matière de technologie et d'innovation par le recours à la chaîne de blocs dans les opérations commerciales et douanières de cinq pays en développement, l'objectif étant de dynamiser les échanges commerciaux et d'améliorer la compétitivité à l'appui du développement durable. Le pays étudié pour la région de la CEE est l'Ouzbékistan, où la CEE a établi un partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en vue d'effectuer une analyse des réglementations, d'élaborer des recommandations et de mener des activités de formation destinées aux acteurs du commerce nationaux.

Projet intitulé « Accelerating the transition towards a Circular Economy in the ECE region » (Accélération de la transition vers l'économie circulaire dans la région de la CEE), financé par la treizième tranche du Compte de l'ONU pour le développement (2021-2024).

17 pays concernés par les programmes de la CEE

La CEE réalise un projet quadriennal visant à renforcer la capacité des États membres d'élaborer des politiques de transition vers l'économie circulaire. Dans le cadre de ce projet, en 2023 et 2024, la CEE a collaboré avec un large éventail d'acteurs ayant participé aux manifestations officielles parallèles à la soixante-dixième session de la Commission, en avril 2023.

La première concertation régionale en présentiel du réseau Circular STEP a été organisée par le Ministère de la protection de l'environnement de la République de Serbie, à Belgrade (18 et 19 octobre 2023). Cette réunion a rassemblé des représentants d'États des Balkans occidentaux, de l'Europe orientale, du Caucase du Sud et de l'Asie centrale. Elle a permis la mise en commun de données d'expériences, l'apprentissage entre pairs et la présentation de connaissances de la CEE pouvant servir à promouvoir la transition vers l'économie circulaire.

⁶ Voir <https://unece.org/media/news/379612>.

Au cours de la période considérée, la CEE a tenu des consultations avec les Gouvernements du Bélarus, de la République de Moldova, de la Macédoine du Nord et du Tadjikistan en vue d'élaborer des conseils concernant les politiques à mener et des activités de renforcement des capacités prévues pour 2024.

Projet conjoint sur le transport et le commerce, financé par la treizième tranche du Compte de l'ONU pour le développement et portant sur la mobilité durable et la connectivité intelligente (à l'interconnexion entre le commerce et les transports) en Asie centrale, dans le Caucase et dans les Balkans occidentaux (2021-2024).

Dans le cadre de ce projet, le secrétariat a mis à jour le Guide pratique relatif à la facilitation du commerce et l'a présenté à la session du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU) tenue les 9 et 10 novembre 2023.

Ressources extrabudgétaires

Projet financé au moyen de ressources extrabudgétaires, destiné à promouvoir des chaînes de valeur résilientes, diversifiées et durables dans la région eurasiatique après la pandémie de COVID-19	Sélection de pays de la région eurasiatique	Trois études nationales portant sur certains secteurs ont été réalisées par le secrétariat avec l'appui de consultants nationaux en 2023 et 2024 : en Arménie (produits de la pêche) (ECE/CTCS/2023/2024/3), au Kazakhstan (huile végétale) (ECE/CTCS/2024/4) et au Kirghizistan (abricots secs et pruneaux) (ECE/CTCS/2024/5). Ces études ont été examinées au cours de la manifestation régionale qui s'est tenue à Bichkek les 5 et 6 mars 2024. Des documents de synthèse seront présentés au Comité directeur (voir point 7 de l'ordre du jour provisoire).
Projet financé au moyen de ressources extrabudgétaires, qui vise à améliorer la transparence et la traçabilité de chaînes de valeur durables dans le secteur de l'habillement et de la chaussure	Action mondiale incluant les États membres de la CEE	Entre 2019 et 2024, ce projet a permis d'élaborer des recommandations, des lignes directrices sur l'exécution, des normes concernant l'échange d'informations et un appel à l'action, adoptés par les États membres de la CEE en 2021 et établis en consultation avec une instance de concertation multipartite (plus de 200 experts). Dans le cadre de cet appel à l'action, plus de 350 acteurs du secteur dans 28 pays ont formulé plus de 100 engagements en faveur de la traçabilité et de la transparence des chaînes de valeur dans le secteur de l'habillement et de la chaussure. Ces engagements portent sur des actions mesurables assorties d'indicateurs clefs de performance bien définis afin de promouvoir la traçabilité et la transparence dans le secteur de l'habillement et de la chaussure ⁷ . La CEE et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) ont réalisé une étude conjointe relative à l'excès de vêtements usagés au

⁷ Le système visant à améliorer, grâce à la technologie de la chaîne de blocs, la traçabilité et le respect de certains critères environnementaux, sociaux et relatifs à la gouvernance a été appliqué à 18 cas d'utilisation couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur (coton, cuir et laine) dans 22 pays et concernant 85 entreprises, qui ont bénéficié de 98 sessions de formation. Six dialogues multipartites ont été organisés à l'intention de plus de 600 experts issus de 37 pays dans quatre régions du monde (Asie centrale, Europe, Amérique latine, Afrique du Nord) en coopération avec d'autres parties prenantes internationales.

		Chili, l'accent étant mis sur l'Europe en tant que région d'origine et le Chili en tant que pays de destination. Le résumé de cette étude a été présenté à la plénière du CEFACT-ONU pour information et l'étude complète sera disponible en 2024.
Projet financé au moyen de ressources extrabudgétaires, destiné à renforcer la capacité des pays d'Asie centrale à appliquer des mesures de facilitation du commerce et à s'intégrer ainsi davantage dans le système commercial international réglementé	Pays du SPECA	Série de manifestations en ligne visant à soutenir l'application de la stratégie de facilitation du commerce du SPECA, chacune étant axée sur un élément concret de la feuille de route pour l'exécution de la stratégie.
Projet financé au moyen de ressources extrabudgétaires, destiné à renforcer l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030 au moyen d'une coopération stratégique entre les pays du SPECA	Pays du SPECA	Les manifestations organisées dans le cadre du SPECA en 2023, notamment une session du Groupe de travail du SPECA sur le commerce, un forum économique sur le commerce, les transports et la connectivité énergétique, une session du Conseil d'administration du SPECA et un sommet présidentiel dans le cadre du SPECA, ont bénéficié d'appui au titre de ce projet.
Projet financé au moyen de ressources extrabudgétaires, destiné à renforcer la capacité de l'Azerbaïdjan à aplanir les obstacles réglementaires et procéduraux au commerce	Azerbaïdjan	Les grandes lignes de ce projet ont été élaborées par le secrétariat en vue de leur examen par le Comité directeur (ECE/CTCS/2024/6, point 10 de l'ordre du jour provisoire).
Projet financé au moyen de ressources extrabudgétaires, destiné à réduire l'utilisation et les rejets de produits chimiques présentant des risques, notamment de polluants organiques persistants (POP), dans l'industrie textile, grâce à la traçabilité et à la transparence des chaînes de valeur	États membres de la CEE et sélection d'autres États Membres de l'ONU	Ce projet, financé par le Fonds pour l'environnement mondial et exécuté conjointement avec le PNUD, vise à réduire l'utilisation et les rejets de produits chimiques présentant des risques, notamment les POP, dans l'industrie textile dans la région de la CEE et au-delà. Dans ce cadre, il est prévu de réaliser une série de projets pilotes avec des acteurs de ce secteur, qui seront appuyés par des activités de coaching.
Projet financé au moyen de ressources extrabudgétaires, destiné à éliminer les obstacles réglementaires et procéduraux au commerce au Turkménistan	Turkménistan	Les grandes lignes de ce projet ont été élaborées par le secrétariat et seront présentées au Comité directeur à sa neuvième session (ECE/CTCS/2024/7, point 10 de l'ordre du jour provisoire).

Annexe

Résumé des activités récentes de collecte de fonds et des déficits de financement

1. La Division du commerce et de la coopération économique de la CEE a recensé plusieurs donateurs potentiels et s'est mise en rapport avec eux, a établi des notes de cadrage ciblées concernant ses activités de renforcement des capacités et a organisé plusieurs missions de collecte de fonds. Elle a notamment pris contact avec la Banque asiatique de développement (BAsD), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), la Commission européenne, l'Allemagne, l'Italie, l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Asdi), l'Azerbaïdjan, l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), le Groupe de la Banque mondiale, la Banque islamique de développement, le Centre islamique pour le développement du commerce, le Centre du commerce international (ITC), la Türkiye et l'Organisation des États de langue turcique.
2. La Division du commerce et de la coopération économique s'est conformée en cela aux recommandations issues de l'évaluation des sous-programmes 4 (Coopération et intégration économiques) et 6 (Commerce) que le Bureau des services de contrôle interne de l'ONU a réalisée en 2022 dans le cadre du programme mis en place par le Secrétariat de l'Organisation pour évaluer régulièrement certains aspects de ses activités. Ces recommandations soulignaient notamment l'importance du plan d'action de la Division pour la mobilisation de ressources.
3. Pendant la phase d'information et de communication, le secrétariat a travaillé en étroite collaboration avec les missions permanentes à Genève ainsi qu'avec les bureaux des Coordonnateurs résidents des Nations Unies et les bureaux de pays du Programme des Nations Unies pour le développement. Les bureaux des Coordonnateurs résidents des Nations Unies ont joué un rôle particulièrement important lors des missions de collecte de fonds. Dans le cas du Turkménistan par exemple, avec l'aide du Bureau du Coordonnateur résident à Achgabat, le secrétariat de la CEE s'est entretenu avec plusieurs partenaires de développement dans le pays afin de déterminer des possibilités de synergie en matière de coopération et de mobiliser des fonds, notamment lors de missions en novembre 2022¹ et juin 2023². Le secrétariat de la CEE a ainsi mobilisé des fonds en vue de mener des activités de renforcement des capacités avec le soutien généreux de la Banque islamique de développement et du Centre islamique pour le développement du commerce (voir le tableau ci-dessus).
4. Un récapitulatif des activités demandées aux fins du renforcement des capacités et dont l'exécution nécessite un financement extrabudgétaire est présenté dans le tableau A.I. Bien qu'il s'inscrive dans le cadre des objectifs généraux du plan de mobilisation des ressources figurant dans le rapport annuel de la CEE sur les activités de coopération technique menées en 2022³, ce tableau présente les demandes formulées par des pays particuliers, notamment pendant les sessions du Comité directeur en 2022 et 2023. Les demandes présentées lors de la neuvième session du Comité directeur y seront incluses afin de mobiliser des fonds pour des activités de renforcement des capacités axées sur la demande.
5. Les délégations représentées au Comité directeur sont invitées à envisager de faire des annonces de contribution et à utiliser les instruments de mobilisation de ressources dont la CEE dispose.

¹ Voir <https://unece.org/media/Trade/news/386628>.

² Voir <https://unece.org/sustainable-development/news/unece-trains-turkmenistans-government-officials-regulatory-and>.

³ Voir https://unece.org/sites/default/files/2023-06/Item%203_Technical%20cooperation%20annual%20report%202022_2023_27_0.pdf.

Tableau A. I
Activités dont l'exécution dépendra des fonds extrabudgétaires disponibles

<i>État Membre</i>	<i>Besoins en matière de renforcement des capacités</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Activités proposées, sous réserve de financement</i>	<i>Estimation des besoins en matière de financement (en milliers de dollars des É.-U.)</i>
1. Azerbaïdjan	<p>Évaluation par la CEE des obstacles réglementaires et procéduraux au commerce et au transit le long des couloirs commerciaux existants, compte tenu de la transformation numérique (septième session du Comité directeur).</p> <p>Appui à la facilitation du commerce et au renforcement des transformations verte et numérique, notamment dans le contexte du processus d'adhésion à l'OMC (huitième session du Comité directeur).</p>	<p>Le secrétariat de la CEE a rédigé une note de cadrage concernant l'étude ORPC de la CEE axée sur le commerce numérique, qui tient compte des nouvelles approches consistant à intégrer des considérations liées à l'économie numérique dans les études ORPC (ECE/CTCS/2023/7).</p> <p>Le secrétariat a mobilisé des ressources auprès du Gouvernement de l'Azerbaïdjan en vue de la réalisation d'un premier chapitre exploratoire de l'étude ORPC dans le cadre du projet financé au moyen de ressources extrabudgétaires intitulé « Strengthen the capacity of Azerbaijan to reduce regulatory and procedural barriers to trade » (Renforcer la capacité de l'Azerbaïdjan à aplanir les obstacles réglementaires et procéduraux au commerce) (ECE/CTCS/2024/6). L'étude ORPC sera réalisée sous réserve de la disponibilité de fonds supplémentaires.</p>	Étude axée sur le commerce numérique.	100

<i>État Membre</i>	<i>Besoins en matière de renforcement des capacités</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Activités proposées, sous réserve de financement</i>	<i>Estimation des besoins en matière de financement (en milliers de dollars des É.-U.)</i>
2. Kirghizistan	Appui à la formation dispensée aux agriculteurs kirghizes et aux exportateurs potentiels dans le cadre de l'académie de l'exportation au Kirghizistan, conformément à une feuille de route destinée à renforcer les exportations agricoles, assortie de recommandations concrètes orientées vers l'action (septième session du Comité directeur).	Dans le cadre de la manifestation régionale se rapportant au projet intitulé « Promotion de chaînes de valeur résilientes, diversifiées et durables dans la région eurasiennne après la pandémie de COVID-19 », financé par des fonds extrabudgétaires, le secrétariat a organisé au Kirghizistan une formation consacrée au renforcement de la compétitivité des exportations dans le secteur agricole dans ce pays ⁴ . Au cours de cette formation, il a été rappelé que des formations de suivi destinées plus particulièrement aux agriculteurs et aux exportateurs seraient extrêmement bénéfiques pour développer le potentiel du pays en matière d'exportation.	Élaboration d'une feuille de route pour l'amélioration des exportations agricoles. Organisation de formations à l'intention des exportateurs de produits agricoles.	50 50
3. République de Moldova	Renforcement des capacités en ce qui concerne les technologies de l'information et des communications, la transformation numérique et le commerce, ainsi que dans des domaines tels que les chaînes d'approvisionnement, la durabilité et la traçabilité, notamment dans l'agriculture, et l'économie circulaire, l'accent étant mis en particulier sur le secteur des microentreprises et des petites et moyennes entreprises (septième et huitième sessions du Comité directeur).	De novembre 2022 à mars 2023, la CEE a réalisé l'étude ORPC en s'intéressant en particulier à la dimension de la facilitation du commerce (voir tableau 1). En décembre 2023, le secrétariat a dispensé une formation visant à communiquer les principales conclusions et recommandations de l'étude ORPC ⁵ .	Appui à l'application des recommandations formulées dans l'étude ORPC sur la facilitation du commerce (tableau 1).	100

⁴ Voir <https://unece.org/media/news/388901>.

⁵ Voir <https://unece.org/media/Trade/news/386628>.

<i>État Membre</i>	<i>Besoins en matière de renforcement des capacités</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Activités proposées, sous réserve de financement</i>	<i>Estimation des besoins en matière de financement (en milliers de dollars des É.-U.)</i>
4. Turkménistan	Étude ORPC menée dans le contexte du lancement du processus d'adhésion à l'OMC (septième session du Comité directeur).	Le nouveau projet intitulé « Removing regulatory and procedural barriers to trade in Turkmenistan » (Élimination des obstacles réglementaires et procéduraux au commerce au Turkménistan), financé au moyen de ressources extrabudgétaires, a été lancé en 2024. Les grandes lignes de ce projet seront examinées à la neuvième session du Comité directeur (ECE/CTCS/2024/7). L'étude ORPC concernera un large éventail de domaines économiques et juridiques liés au régime commercial du pays, l'accent étant mis en particulier sur les mesures non tarifaires.	Étude ORPC portant sur les questions transversales relatives à la circularité et à la transformation numérique et les activités de renforcement des capacités en la matière.	250
5. Ouzbékistan	Examen, avec la CNUCED, de l'actuel système de guichet unique pour les mesures non tarifaires et proposition de mesures propres à améliorer davantage le système en Ouzbékistan ; Étude des possibilités en matière d'économie circulaire, de transformation numérique, d'innovation et de technologies vertes (septième session du Comité directeur).	L'assistance envisagée s'inscrira dans le cadre des suites données aux recommandations formulées à l'issue de l'étude ORPC en Ouzbékistan.	Appui à l'intégration des mesures non tarifaires dans la base de données TRAINS de la CNUCED. Étude axée sur l'économie circulaire. Étude axée sur le commerce numérique.	100 100 100